

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 16 (1878)
Heft: 6

Artikel: Une préférence
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184670>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

née, monsieur; dès les premiers mots, je vous aurais dit: après avoir dissipé votre fortune, c'est la mienne que vous convoitez: prenez-la. Mais si je puis accepter la pauvreté pour moi, j'ai le devoir de la refuser pour ma fille... reconcevez donc à l'espoir de la dépouiller.

— Voilà, fit Didier que le ton froid et sévère de Marguerite jetait dans un profond découragement, voilà les sentiments qu'on m'attribue! Oh! c'est pousser trop loin la cruauté du mépris.

— Mais alors, demanda Marguerite étonnée, que voulez-vous?

— Ce que je veux?... Pourquoi vous le dirais-je, à vous qui ne l'avez point deviné, qui semblez ne voir dans ma démarche qu'une odieuse spéculation... Mon Dieu! ce n'est pas un reproche que je vous fais; l'homme que vous jugez si pervers mérita votre indignation, votre haine; et, pour devenir clémente, vous n'avez point vu par quelles expiations il a passé depuis...

— Des expiations forcées, qui ne purifient point.

— Il en est d'autres dont vous ne tenez pas compte, Marguerite... Ah! croyez-moi, si je me suis laissé entraîner au désordre sous l'influence d'une passion exécrationnelle, je n'étais pas né du moins pour vivre dans l'endurcissement du crime... Oui, j'ai passé et je passe encore à présent par de rudes expiations: avec le châtement infligé par la justice humaine, a commencé pour moi un châtement d'en haut, bien plus terrible, le remords... Que de nuits sans sommeil! que de longs jours consumés dans des regrets impuissants!... Depuis que l'on m'a rendu à une liberté peu désirable, je traîne, sans possibilité d'exercer ma profession, sans aptitude pour les travaux manuels, une existence pire que celle du dernier vagabond... Et aujourd'hui, Marguerite, aujourd'hui vos suppositions surpassent encore pour moi tous les maux que j'ai endurés; car elles sont injustes; car je suis venu ici avec la résolution inébranlable de ne rien demander au père dont la malédiction pèse sur moi, à la femme dont j'ai perdu l'affection et l'estime... Rien, si ce n'est une chose pourtant qui me rendrait, non pas le bonheur, mais un peu de calme, une chose que vous n'avez pas voulu deviner... le pardon.

Il y avait dans les paroles de Didier un tel accent de sincérité qui jeta un moment le trouble dans l'âme de Marguerite.

— N'insistez pas, dit-elle en se remettant; vos fautes ne sont point de celles qu'on pardonne.

— Marguerite, j'ai bien souffert!

— Et comptez-vous pour rien les souffrances de votre père, les miennes? Quoi vous nous auriez condamnés tous deux à des larmes éternelles de honte et de regret, lui pour vous avoir donné le jour, moi pour avoir eu foi dans votre honneur, dans l'élevation de vos sentiments, et il vous suffira de dire: Je me repens, pardonnez-moi!... Non, c'est impossible... Cependant, si vos remords, si votre repentir ne sont pas de nouveaux mensonges...

— Quelle lueur d'espoir! Je vous proteste, Marguerite...

Elle l'interrompit:

— Ecoutez-moi jusqu'au bout, et ne vous méprenez point sur la portée de mes paroles, Didier, quand je songe que ma fille porte votre nom, le dénûment où je vous vois blesse en même temps, pour elle, mon cœur et ma fierté. La misère est d'ailleurs l'ennemie des bonnes résolutions, et je ne veux point, par une rigueur outrée, vous fermer entièrement l'avenir. Mon bien est plus que suffisant pour l'humble condition à laquelle nous devons, Blanche et moi, nous résigner; je vous en abandonne une partie. Allez vous établir dans quelque pays où vous ne soyez pas connu; exercez-y honorablement votre profession; réhabilitez-vous à vos propres yeux. Alors le calme pourra renaître dans votre âme, et ce sera une consolation pour moi d'y avoir contribué.

Didier répondit:

— Eh bien, soit; dût l'exil me donner la mort, je m'exilerais. Mais, ajouta-t-il d'une voix ferme et digne, cessez de me parler d'argent... je n'implorais et n'accepterais de vous que le pardon.

(A suivre.)

Une préférence.

Quand l'ivrogne Boivin fut vieux,
Il avait l'œil humide et bordé d'écarlate.
Un médecin lui dit, de la part d'Hippocrate:
Ou renoncez à boire, ou vous perdrez les yeux.

Lors Boivin fermant la paupière:
Adieu, dit-il, adieu lumière,
Jusqu'ici Boivin a trop vu,
Et n'a pas encore assez bu;
Aveugle, je ferai connaître
Que j'obéis à la raison:
Il faut condamner la fenêtre
Afin de sauver la maison.

Jean-Pierre revient de Fribourg. Arrivé à la gare, il rencontre un de ses amis qui est frappé de son extrême pâleur.

— Mais tu es malade?

— Ce n'est rien; ça va mieux! Figure-toi qu'il m'est impossible d'aller en arrière quand je suis en chemin de fer.

— Il fallait prier une personne de changer de place avec toi.

— Impossible, j'étais seul dans le wagon.

On nous écrit de Vevey:

Après avoir lu dans votre numéro du 2 février les quelques lignes tirées des œuvres de M. Guizot, je ne puis m'empêcher de vous adresser le pendant.

Dans un numéro de la *Revue des Deux-Mondes*, de novembre 1873, se trouve un article intitulé: « Les grands courants de la littérature au XIX^e siècle, par Henry Blaze de Bury, dans lequel on remarque ce passage:

« Nous ne sommes plus, dit l'auteur en parlant de la *Nouvelle Héloïse*, nous ne sommes plus dans les appartements ou les boudoirs du palais de Versailles, nous sommes à Clarens, en plein canton de Genève; près de nous la source du Rhône écumant, mugissant, mêlant sans les confondre ses nappes transparentes à l'Arve grisâtre et neigeuse; au loin le Mont-Blanc gigantesque entre les deux pics des Alpes. »

— Voyez-vous quelquefois votre ami, M. X...?

— Comment! ne savez-vous pas? Il est mort.

— Pas possible!

— Mon Dieu, oui. Il est parti il y a environ dix mois pour Paris; il est mort au bout de quinze jours et... je ne l'ai pas revu depuis.

— Taisez-vous!

Théâtre. — Demain dimanche, deux grandes pièces: **César Borgia**, drame en 5 actes. — **Bébé**, comédie en 3 actes. — On commencera à 7 heures.

L. MONNET.